

## Intervention sur le plan pour l'industrie du futur de Sophie BRINGUY

Monsieur le président, Cher-e-s collègues,

Une fois de plus, vous nous laissez perplexes, et nous nous interrogeons : par quel cheminement êtes-vous arrivés à un tel résultat ? Même le CESER, qui émet généralement des avis très mesurés et consensuels, ne mâche pas ses mots. Je cite : « incomplet », « amalgame assez hétéroclite », « absence de vision », absence d'état initial, ignorance de l'existant, ambiguïté et imprécision sur les engagements de la Région, aucune concertation, « frustration », défaut de réflexion sur les conséquences emploi et métier, absence de critères de sélection des projets...

Avec un tel retour, nous comprendrions que vous retiriez le dossier et revoyiez votre copie, en profondeur. Mais l'obstination fait partie de vos qualités. Et peut-être même est-ce un complot ?

Pour nous, votre plan pour l'industrie du futur est au mieux extrêmement lacunaire. Nous le jugeons même dangereux.

Lacunaire déjà du point de vue budgétaire. Nous avons bien reçu il y a 48 heures une annexe budgétaire avec des chiffres sur des lignes. Mais quelle lecture en faire ? Les chiffres inscrits sont-ils ceux du budget régional ? Des fonds européens ? Vous

entretenez souvent la confusion. Et surtout, vous nous présentez et annoncés publiquement un budget sans nous proposer de le voter. Ces sommes vont-elles être ponctionnées sur le budget déjà voté en décembre ? Si oui, sur quelles lignes ? Autant de questions auxquelles nous aurions dû trouver des réponses dans les rapports envoyés il y a 15 jours. C'est ça la nouvelle transparence budgétaire avec le processus de certification ?

Alors, comme la plupart des mesures existent déjà – ce que vous vous gardez bien de mentionner comme le souligne le CESER – nous comprenons que vous nous présentez un vaste plan de recyclage de ce que nous faisons dans le précédent mandat... en moins bien. Avec quand même une nouveauté intéressante pour les PME/PMI, que nous avons portée lors des régionales, à savoir l'accompagnement de la phase diagnostic à la phase déploiement opérationnel.

Vous faites donc du recyclage sans l'explicitier. Peut-être que vous faites aussi de la transition énergétique, de l'écologie industrielle, de l'économie circulaire sans en parler ? Tout comme vous encouragez la réduction des impacts sur le climat et les ressources naturelles sans l'écrire ? Vous concevrez tout de même que c'est extrêmement surprenant qu'un plan pour

l'industrie du futur n'intègre pas ces grands défis du XXIème siècle.

Pourtant, la voie était tracée : le guide de l'industrie du futur qui accompagne le plan national intègre les dimensions environnementales et humaines, ainsi que les impacts sociétaux. Et d'autres Régions ont déjà lancé des actions. Dès 2015, la Normandie, Midi Pyrénées, la Nouvelle Aquitaine, le Centre Val de Loire ont lancé des appels à manifestation d'intérêt. A chaque fois, les hommes, les femmes, la Planète font partie des enjeux identifiés et leur prise en compte dans les projets est intégrée dans les critères de sélection.

Parce que l'industrie du futur, ce n'est pas le Dieu Robot qui va sauver un système économique arrivé en bout de cycle. La 3<sup>ème</sup> Révolution industrielle – ou la 4<sup>ème</sup> en fonction des théories – ce n'est pas la raréfaction de l'humain dans l'entreprise. Et déjà, des entreprises qui avaient pris de l'avance dans les process d'automatisation, reviennent en arrière. Par exemple, Toyota, qui remplace des robots... par des êtres humains. Le remplacement en 2014 de robots par des êtres humains à cent postes de travail a permis de réduire les gaspillages de 10% dans la production de vilebrequins et de raccourcir la chaîne de montage. Les coûts ont même été réduits dans la fabrication

des châssis, et la production d'arbres de direction a été améliorée.

Pour nous, l'industrie du futur a de multiples visages. Ouverte sur son territoire, comme La Mandorle à Sablé-sur-Sarthe, qui chaque semaine accueille une distribution de paniers organisée par une AMAP. Solidaire et partagée comme le Comptoir des viandes Bio à Maulévrier. Mécène et humaine comme Fimor au Mans. Accessible comme Kimsi à Fontenay le Comte, la voiture électrique pour les personnes à mobilités réduite. Inclusive comme Claas au Mans qui intègre des travailleurs handicapés en partenariat avec l'APAJH. Coopérative comme Clic'n'puces à Saint-Nicolas-de-Redon. Et même libérée, comme IMA technologies à Saint-Herblain.

L'industrie du futur, ce sont aussi des entreprises où les robots permettent d'améliorer la santé et le bien-être au travail, de réduire la pénibilité. Nous pensons ainsi que la cobotique devrait être une priorité. Une vision prospective aurait pu vous amener à encourager une dynamique « cobotique » dans la Région. Pour que les Pays de la Loire deviennent la Région où l'on fabrique des robots qui font du bien. Mais c'est vrai que vous méprisez l'imaginaire. C'est peut-être pour cela que ce plan de l'industrie du futur ne parle pas d'industrie du futur.

Une autre lacune : l'emploi. La plupart des études (Oxford, Berger, COE...) estiment à environ 10% les pertes d'emploi d'ici 15 à 20 ans liées à l'automatisation et à la robotisation, et à 50% les métiers en forte évolution. Le nombre de création de nouveaux emplois reste très hypothétique.

Un exemple concret, dans la filière automobile visée dans le plan. L'objectif de l'usine Renault au Mans pour 2017 est d'installer entre 10 et 15 robots collaboratifs. Et oui, ces robots représentent un coût d'investissement de 20 000 €, alors qu'un opérateur c'est 40 000 € par an. Pour chaque robot installé, la direction peut supprimer 3 opérateurs. Le compte est rapide quand l'objectif principal est de rémunérer les actionnaires. Lors des réunions du Comité d'établissement, la direction assume d'ailleurs parfaitement, qu'au nom de la sacro-sainte compétitivité, elle projette de réduire encore les maquettes d'effectifs sur les installations de production. Est-ce à la Région de financer ces suppressions de postes ? Est-ce au contribuable de payer pour être mis au chômage et après se faire accuser - par les mêmes personnes qui ont décidé de la bonne utilisation de ses impôts - d'être un chômeur fainéant ?

Si la Région ne peut empêcher ce genre d'évolutions, si la liberté d'entreprendre est un droit fondamental, la Région a la

responsabilité d'offrir des perspectives aux personnes concernées. Et c'est là qu'elle doit mettre ses moyens :

- En soutenant les démarches entrepreneuriales réellement créatrices d'emplois et qui bénéficient à nos biens communs (l'air, l'eau, les sols, le climat, etc.).
- En donnant des perspectives aux personnes qui demain seront laissées au bord du chemin. Ceci pose bien entendu ici la question de la formation. Nous trouvons que vous y répondez de manière très partielle. Vous le savez. Mais même si vous changiez de braqué, cela ne suffirait pas. Les nouveaux métiers, fortement qualifiés, ne seront pas accessibles à tout le monde. Que faire pour les personnes qui ne rentrent pas dans le nouveau cadre métier ? Que leur proposons-nous ? Une vie d'exclusion ?

Vous comprendrez, nous l'espérons, notre colère en découvrant votre plan. Nous le trouvons profondément injuste et même asocial. A ce stade, nous ne pouvons que voter contre.

Nous vous proposons à nouveau de revoir en profondeur ce travail, et formulons deux propositions très concrètes d'amélioration :

- L'intégration de critères de sélection des projets sur les dimensions humaines, sociales, environnementales (nombre d'emplois créés, innovation sociétale, bénéfice

climatique et environnemental, amélioration des conditions de travail). L'argent public doit servir l'intérêt général. Nous ne pouvons cautionner la destruction de l'emploi, du lien social, de notre environnement sont nocifs. C'est une demande d'ailleurs du CESER.

- Enfin, une réflexion approfondie sur les impacts socio-économiques d'un tel plan en Pays de la Loire et les perspectives possibles pour une transition gagnant-gagnant, avec le soutien à un projet de recherche en sciences humaines.

Merci de votre écoute.